RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00086
Numéro SIREN : 847 768 355
Nom ou dénomination : GROUPE ABARNOU

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt 6272

Dépôt N° 2023/6272

Le 16 OCT. 2023

R.C.S. BREST

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anaïg BARZIC | Pierre-Yves CORRE | Christophe GIOT | Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU | Jean-Baptiste GOUTTENOIRE | Michel JAOUEN | Mikaël ROCUET
Philippe VATTIER

Experts-Comptables / Commissaires aux comptes

6 rue Jacques Daguerre CS 50127 29803 Brest Cedex 9 - Tél. 02 98 44 25 32 - contact.brest@ouestconseils.fr

Copie Certifiée Conforme

SARL GROUPE ABARNOU

Z.A. DE CALLAC 29860 PLABENNEC France

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2023

Exercice du **01/07/2022** au **30/06/2023**

COMPTES ANNUELS

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	GROUPE ABARNOU	Néant *
Adresse de l'entreprise	Z.A. DE CALLAC 29860 PLABENNEC	

SIRET 8 4 7 7 6 8 3 5 5 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

			Exercice N clos le 2023-06-30			
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions		Net	
		1	2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	467 423	030	86 792	380 631
	Immobilisations financières * (1)	040	2 214 897	042		2 214 897
	Total I (5)	044	2 682 320	048	86 792	2 595 528
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Créances (2) { Autres * (3)	072	377 329	074		377 329
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	170 427	086		170 427
	Charges constatées d'avance *	092	13 884	094		13 884
	Total II	096	561 640	098		561 640
	Total général (I + II)	110	3 243 960	112	86 792	3 157 168

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 616 700
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	46 429
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	552 551
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	455 718
	Subventions d'inverstissement	137	
	Provisions réglementées	140	18 072
	Total I	142	2 689 471
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	449 417
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	1 320
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 658
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 4 236)	172	14 302
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	467 697
	Total général (I + II + III)	180	3 157 168

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	319 911
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : GROUPE ABARNOU — Néant *

Exercice N clos le : 2023-06-30

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	253 900
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	253 901

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier :15 722 - immobilier :)			242	22 082
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 477)			244	477
Rémunérations du personnel *			250	49 000
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	46 322
Dotations aux amortissements *			254	23 371
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	972
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	142 224

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	111 677
Produits financiers (III)	280	383 052	**Charges financières (V)**	294	8 088
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	5 982
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	24 940
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	455 718

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 455 718 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	24 940
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	19 153
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)	345				
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	383 052
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	116 759	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits — Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	116 759	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

302 670 GROUPE ABARNOU

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 3 157 168€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 455 718€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute des immos en fin d'exercice
Fond Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	467 423	-	-	467 423
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Total	**467 423**	-	-	**467 423**

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Amortissements :

Amortissements		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'Exercice
			Amortissement	Amortissement	
Incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Installations techniques matériel et outillage industriel	63 421	23 371	-	86 792
	Installations générales aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	TOTAL	**63 421**	**23 371**	-	**86 792**

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation des autres Actifs	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Immobilisations	-	-	-	-
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales détenues à plus de 50 %										
CABO	1 500,00	84 922,45	99,33	273 005	273 005			39 147,22	25 453,95	25 554
DE L'ESPINOUSSE	1 500,00	260 919,10	99,33	355 142	355 142			93 932,28	148 931,95	0
ABARNOU MONTAGES	100 700,00	1 523 867,65	89,37	1 586 700	1586 700			5 613 795,52	561 018,24	357 498

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
	Total	-

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	16 833	16 833	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés		360 496		360 496
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		13 884	13 884	
Totaux				

VALEURS MOBILIÈRES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N-1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	170 427	63 946
Total	170 427	63 946

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	161 670	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	161 670	10,00

Détail Provisions pour Risques et Charges :

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immos				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAUX				

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	449 417	129 507	152 445	167 465
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'orig.				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 658	2 658		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
T.V.A.				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	14 302			14 302
Autres dettes	1 320	1 320		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX				

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 446
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	1 249
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
	Total	**2 695**

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intracommunautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	253 900	-	253 900
Chiffre d'affaires total		**253 900**	-	**253 900**

GROUPE ABARNOU
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 616 700 euros
Siège social : Zone Artisanale de Callac
29860 PLABENNEC
847 768 355 RCS BREST

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 455 718,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**455 718,27 euros**
▪ A la réserve légale Laquelle s'élève ainsi à 69 214,94 euros	22 785,91 euros
▪ A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1,24 euros par part	200 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	*232 932,36 euros*

En totalité au compte "autres réserves"
Lequel s'élève ainsi à 785 483,84 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

M.A

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :
89 600,00 euros, soit 0,55 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 89 600,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :
120 000,00 euros, soit 0,74 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :
120 000,00 euros, soit 0,74 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Pour copie certifiée conforme
La Gérance
Mickaël ABARNOU

